



Présence :

Président Will van Gulik

Secrétaire Sébastien Schopfer

Baptiste Mesot, Daniel Cezkowski, Alexandre Patti

Ouverture par Alexandre Patti

Demande 4884 - Formation du Comité du PPGE et transmission de celle-ci à la GL

Sébastien Schopfer nommé Secrétaire

A l'unanimité

Alexandre Patti nommé Trésorier

A l'unanimité

Les membres du comité ont décidé de ne pas nommer de vice-président.

A savoir : A chaque réunion du comité un vice-président peut être nommé si besoin.

vote :

4 Pour

1 Abstention

Demande 1537 - Vérificateur des comptes

Daniel propose une personne à la vérification des comptes, cela serait Sarah Delacoste, il faut qu'on voit cela avec Guillaume

Demande 1765 : Projet de Campagne électorale

Daniel précise qu'un comité de campagne se réunit tous les vendredis ouvrables à 19:00. Le comité du Parti Pirate Genevois prend acte que pour déposer une liste de candidat au Grand-Conseil il faut au minimum 15 candidats.

Daniel partagera le règlement concernant les candidatures du Grand-Conseil.

Daniel nous informe également que le comité de campagne souhaite avoir le plus de présence des candidats. En effet, les grandes idées et les grands échanges se font lors des séances de comité qui se font au NAVY le vendredi soir dès 19:00.

Alexandre demande comment on fera pour ajouter des candidats :

Will van Gulik répond que de nouvelles candidatures s'ajouteront lors d'une assemblée générale.

Daniel Cezkowski ajoute qu'une assemblée générale sera prévue par le Comité et qu'un délai de dépôt de candidature n'est pas encore annoncée officiellement. Le comité de campagne communiquera au Comité du Parti Pirate Genevois la date limite. Une AG se mettra ensuite en place par le CPPGe. Le comité de campagne doit contacter la chancellerie la semaine prochaine pour connaître la date limite du dépôt des candidatures.

4843 – Acceptation du PV par le comité de l'Assemblée Générale et Publication de celui-ci.

Vote sur l'acceptation du PV afin que le secrétaire puisse le publier et ainsi le faire approuver par la prochaine AG.

Le comité a relu le PV de l'AG du 2.3.13 et validé sa publication

4847 – Transmission des statuts à la GL

Invitation d'Alexis Roussel pour l'explication des Statuts

Il nous explique qu'il faut envoyer un mail à la GL concernant les Statuts. Ils sont à jour sur la version 3.

le secrétaire s'occupe de transmettre les documents ainsi que la liste des membres du comité et leurs affectations à gl@piratenpartei.ch.

Les photos seront transmises à Sébastien Schopfer pour enregistrement au sein du Parti Pirate Suisse en copie, DI@piratenpartei.ch afin que les mailsbox soient mises à jour.

La mailbox de Baptiste sera mise à jour via support@partipirate.ch par Will van Gulik.

4930 – Sujet 4884

Traité selon 4847

4848 – Sujet 4848

Traité selon 4847

Motion 4931 – Réaction en lien avec les propos tenus par la section Fribourg

Daniel explique que sur cette affaire, il n'est pas propriétaire de l'entreprise Vénusia. Il exprime que le Parti Pirate Genevois est à un tournant dans son image et son organisation.

Plusieurs positions sont possibles:

- 1) Entrer dans le jeu,
- 2) Ne rien faire,
- 3) Expliquer qu'un vote a été prononcé en faveur de Daniel lors d'une Assemblée Générale et que le parti pirate fribourgeois n'a rien à redire au parti pirate Genevois,
- 4) Demander une médiation au sein du Parti Pirate Suisse concernant l'article (communiqué du 16 mars 2013 <http://fr.piratenpartei.ch/>) publié par le comité du PPFr.

Vote : (à savoir que Daniel étant concerné, il s'abstient)

Point 4 : 4 vote pour à l'unanimité

Le président s'occupe de l'envoi de la demande de médiation entre les sections Fribourgeoises et Genevoises à vorstand@piratenpartei.ch.

Courrier à envoyer:

Concerne: demande de médiation entre les sections PPFr & PPGe

Bonjour,

Suite à la réunion du comité du PPGe du 27 mars 2013, le comité du PPGe demande au comité du PPS une médiation entre les sections PPFr & PPGe concernant l'article (16 mars 2013 sur <http://fr.piratenpartei.ch/>), publié par le comité du PPFr, à propos de sa forme et non de son contenu.

(Quote - Copié du site du PPFr) Pour une société faite de liberté, de justice et de partage 16 mars 2013 – Le comité de la section fribourgeoise du Parti Pirate Suisse (PPS) a pris connaissance de la décision de la section genevoise de présenter dans la course au Conseil d'Etat de Genève M. Daniel Czeskowski. Or, M. Czeskowski est gérant du Venusia, un grand salon de prostitution à Genève. Le Parti Pirate défend le respect de la femme et les droits et nous trouvons que

*cette stratégie atteint directement l'image du PPS ainsi que celles des sections qui y sont rattachées. Ce ne serait pas la première fois qu'un scandale éclabousse tout un parti en raison des activités d'un seul de ses représentants. Notre parti est jeune et chaque jour nos membres actifs travaillent à lui donner une image crédible et responsable. Ce serait un immense gaspillage d'énergie si tout ce que nous avons entrepris jusqu'ici devait se trouver sabordé. Nous prenons ce risque au sérieux et nous distançons de la décision du comité du Parti Pirate genevois, en les priant de reconsidérer leur stratégie en tenant compte des valeurs du mouvement pirate.
Le comité de la section du Parti Pirate fribourgeois (/Quote)*

*Will van Gulik
Président, pour le PPGé*

Autre demande :

Daniel demande à quelle fréquence se font les réunions du comité.
Alexandre mentionne que l'on tentait de faire ceci toutes les deux semaines dans le passé.
Tentons de respecter ce rythme, avec mumble et doodle à l'appui.

Autre demande :

Visibilité du Collectif 500 (projet de la gare)
Est-ce que le Comité se positionne ?
1) le comité accepte de soutenir le projet
2) Le comité refuse de soutenir le projet
3) Le comité veut du temps pour se positionner

Vote : 3)

Le comité n'a pas assez d'information et il y a d'autres positions, projets et arguments sur le sujet de l'extension de la gare. Le comité doit avant entendre toutes les parties.

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 2

Clôture de la réunion par le Président